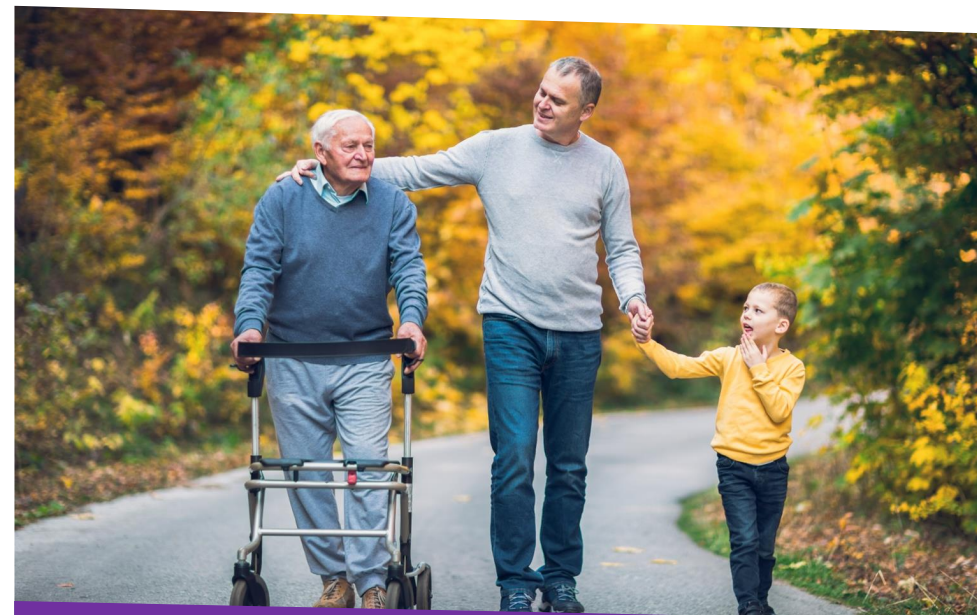


COORDONNEES DES CLICS

CLIC du Bessin 3 rue François Coulet 14400 Bayeux clicbessin@calvados.fr	02.31.51.10.72
CLIC du Bocage Rue Alfred Le Nouvel VIRE 14500 VIRE NORMANDIE clicbocage@calvados.fr	02.14.47.52.80
CLIC de Caen et Couronne 17 avenue Pierre Mendès France-bat F2 BP 10519 – 14035 CAEN CEDEX 1 cliccaencouronne@calvados.fr	02.50.22.40.20
CLIC de Caen Ouest Rue de l'Eglise BP 56 14440 Douvres la Délivrande cliccaenouest@calvados.fr	02.31.37.64.64
CLIC de Falaise 4 rue de la Résistance Bat B BP 34 - 14700 Falaise clicdefalaise@calvados.fr	02.31.41.41.91
CLIC du Pays d'Auge Nord 14 rue de la Chaussée Nival 14130 Pont L'Evêque clicpaysdaugenord@calvados.fr	02.31.65.38.71
CLIC du Pays d'Auge Sud 127b rue Roger Aini 14100 Lisieux clicpaysdaugesud@calvados.fr	02.14.47.54.20



LES AIDES TECHNIQUES

Juillet 2020



calvados.fr
f t i n v



Associées aux aides humaines, les aides techniques contribuent à la préservation de l'autonomie des personnes âgées et à la compensation des situations de handicap. Elles permettent d'améliorer la sécurité de la personne et facilitent l'intervention des aidants.

Il s'agit de tout équipement, instrument, dispositif, système technique ou logiciel adapté ou spécialement conçu pour prévenir ou compenser une diminution d'activité.

BON A SAVOIR :

Toute modification du bâti relève de l'aide à « l'amélioration de l'habitat » et non de l'aide technique.

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN ?

Vous avez besoin de conseils pour faire votre choix, un ergothérapeute peut vous aider.

Pour tous renseignements, rapprochez vous du CLIC de votre secteur d'habitation ou de votre caisse de retraite.

PLUS D'INFORMATIONS

Le site du CERAH (Centre d'Etude et de Recherche sur l'Appareillage des Personnes Handicapées) a recensé toutes les aides techniques disponibles sur le marché.
<https://cerahtec.invalides.fr>

OÙ VOUS PROCURER VOTRE AIDE TECHNIQUE ?

Adressez-vous à votre pharmacien ou contactez un revendeur spécialisé. Pensez à consulter leur site Internet.

Demandez des devis et comparez les tarifs.

POUVEZ-VOUS BENEFCIER D'UN FINANCEMENT ?

Renseignez-vous **avant l'acquisition** auprès de :

- votre caisse d'assurance maladie,
- votre caisse de retraite principale et complémentaire,
- votre mutuelle,
- la MDPH,
- l'équipe APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie),
- le CLIC.

QUI PEUT VOUS AIDER A INSTALLER LE MATERIEL ?

- Votre entourage (famille, voisins...)
- Un professionnel : demandez à l'ergothérapeute ou à votre pharmacien ou au revendeur.

BON A SAVOIR :

Pour la pose, dans certaines situations, une prise en charge est possible. Renseignez-vous auprès de votre CLIC.

VOUS N'AVEZ PLUS BESOIN DU MATERIEL ?

Vous pouvez demander conseil au professionnel qui vous l'a vendu pour vous en séparer ou le donner à une association.

Pour tous renseignements, prenez contact avec le CLIC de votre secteur d'habitation.